

SOINS PALLIATIFS À DOMICILE

LE RÔLE DE L'INFIRMIER

Selon la définition de la HAS, la démarche palliative a pour objet **d'aborder les situations de fin de vie de façon anticipée**. Les soins palliatifs ont pour objectif, dans une approche globale et individualisée de **prévenir** et de **soulager** les symptômes physiques, dont la **douleur**, **d'anticiper les risques de complications** et de prendre en compte les **besoins** psychologiques, sociaux et spirituels, dans le respect de la **dignité** de la personne soignée.

Dans le cadre de cette **approche multi professionnelle** et tout particulièrement dans le cas d'un accompagnement à la fin de vie à domicile, l'infirmier libéral est **l'acteur de première ligne**. Il a un **triple rôle** de soignant, d'accompagnant du patient et de ses proches et de coordinateur des autres professionnels de santé impliqués.



L'objectif de cette formation est de vous permettre **d'actualiser vos connaissances** à travers l'apport ou le rappel des notions nécessaires à **l'accompagnement des patients en fin de vie** dans le **respect** conjoint de leurs besoins spécifiques, des recommandations et de la législation en vigueur.

Financement

ANDPC*

Financement
personnel



**sous réserve d'agrément par l'ANDPC*

Mode



Présentiel ou
Non-présentiel

Durée



14 heures (2 jours) en présentiel
7 heures en non présentiel

Indemnisation réglée à l'infirmier par DPC :

E-Learning (7h00) - 118.16€

Présentiel 2 jour (14h00) - 472.64€

Dates des sessions présentiels



Judi 20 & Vendredi 21 mai – Marseille
Mardi 7 & Mercredi 8 septembre – Marseille